



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

La hausse des cambriolages en PACA et dans les Bouches-du-Rhône

Question écrite n° 10233

Texte de la question

M. Emmanuel Taché de la Pagerie alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le nombre alarmant de cambriolages dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et *a fortiori* dans les Bouches-du-Rhône. En 2022, près de 23 000 cambriolages ont été relevés dans la région PACA, soit environ 7,5 cambriolages pour 1 000 foyers selon l'Insee. Deuxième région la plus touchée de France métropolitaine, la Provence-Alpes-Côte d'Azur connaît un nouveau regain de ces délits après un léger repli pendant la période de la pandémie de la covid-19. Avec 11,4 cambriolages pour 1 000 foyers, le département des Bouches-du-Rhône constitue même le département avec le plus de cambriolages par foyer, représentant 11 864 cambriolages en 2022, contre 11 701 en 2021. Pour les Bouches-du-Rhône, l'entreprise Verisure en compte même 13 737, soit 38 exactions par jour. Le Gouvernement a le devoir de garantir la sécurité des citoyens et de protéger le droit à la propriété. Il apparaît regrettable que les pelotons anti-cambriolage (PLAC) déployés à partir de 2014 dans le département de l'Eure n'aient pas d'équivalents dans la région et plus particulièrement dans le département des Bouches-du-Rhône. La préconisation de « bons réflexes » sur le site du ministère n'est pas suffisante, car elle ne traite que des conséquences et du comportement à adopter en raison du risque. Une politique de prévention apparaît nécessaire, en déployant dans la région des brigades de gendarmerie spécialisées et en durcissant les sanctions contre les cambrioleurs. Ainsi, il souhaite savoir quelle politique le Gouvernement compte mettre en œuvre pour durcir les sanctions contre les cambrioleurs, pour en assurer l'application et pour mettre en œuvre une politique de protection à la hauteur du phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Taché de la Pagerie](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10233

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juillet 2023](#), page 6713

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)